

Règlement particulier du jeu de loterie instantanée de La Pacifique des Jeux dénommé « ASTRO »

Article 1 Cadre Juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de loterie instantanée de La Pacifique des Jeux publié au Journal Officiel de la Polynésie Française et disponible sur le site internet www.pdj.pf, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « ASTRO » visés dans les avis correspondants.

Article 2 Emissions de tickets et prix

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 250 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 200 F.CFP.

Article 3 Lots

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	2.000.000 F.CFP	4.000.000 F.CFP
100 lots de	10.000 F.CFP	1.000.000 F.CFP
2.000 lots de	2.000 F.CFP	4.000.000 F.CFP
4.000 lots de	1.000 F.CFP	4.000.000 F.CFP
6.500 lots de	600 F.CFP	3.900.000 F.CFP
19.000 lots de	400 F.CFP	7.600.000 F.CFP
35.000 lots de	200 F.CFP	7.000.000 F.CFP
66.602 lots formant un total de		31.500.000 F.CFP

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs surfaces de jeux gagnantes sur un même ticket.

Article 4 Description des jeux

4.1. Il existe douze modèles de tickets différents, chacun représentant un signe astrologique. Chaque ticket comporte trois jeux dénommés « Jeu 1 », « Jeu 2 » et jeu « Bonus ».

4.2. « Jeu 1 » et « Jeu 2 »

4.2.1. Les zones à gratter du ticket de jeu sont constituées de huit étoiles et de deux cases « Gain » sur lesquelles sont inscrites les mentions « GAIN 1 » et « GAIN 2 ».

4.2.2. Les éléments inscrits sous la couche grattable des huit étoiles sont des symboles de jeu. Il y a en tout 8 symboles de jeu à découvrir. Les symboles de jeu peuvent prendre la forme de signes astrologiques et de qualités humaines, ces dernières étant inscrites en lettres.

L'élément inscrit sous la couche grattable de chacune des cases « Gain » est une somme en francs, inscrite en chiffres avec sa transcription en lettres.

4.2.3. Le joueur gratte les huit étoiles et découvre ainsi huit symboles de jeu conformément au sous-article 4.2.2.

4.2.4. « Jeu 1 »

Le « Jeu 1 » est gagnant lorsque le joueur découvre, sous la couche grattable des huit étoiles, deux symboles identiques correspondant au signe astrologique du ticket, tel que représenté sur le ticket et dans la règle du « Jeu 1 » figurant sur le ticket de jeu. Il remporte alors la somme indiquée dans la case « GAIN 1 ».

Le « Jeu 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.2.5. « Jeu 2 »

Le « Jeu 2 » est gagnant lorsque le joueur découvre, sous la couche grattable des huit étoiles, deux symboles identiques correspondant à une qualité humaine. Il remporte alors la somme indiquée dans la case « GAIN 2 ».

Le « Jeu 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.3. Jeu « Bonus »

4.3.1. La zone à gratter du jeu « Bonus » est représentée par une étoile filante positionnée au bas du ticket de jeu sur laquelle sont inscrites la mention « BONUS » et la mention « GAIN ».

4.3.2. Le jeu « Bonus » est gagnant lorsque le joueur découvre, sous la couche grattable de l'étoile filante, deux symboles identiques à l'élément associé au signe astrologique du ticket tel que représenté dans la règle du Jeu « Bonus » et tel que défini dans le tableau ci-dessous :

Eléments	TERRE	AIR	EAU	FEU
Signes astrologiques associés	Capricorne	Verseau	Poissons	Bélier
	Taureau	Gémeaux	Cancer	Lion
	Vierge	Balance	Scorpion	Sagittaire

Le joueur remporte alors la somme inscrite sous l'étoile « GAIN ».

4.3.3. Le jeu « Bonus » est perdant dans tous les autres cas.

4.4. A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique et indivisible.

4.5. Le ticket de jeu est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Papeete, le 14 décembre 2022.

Par délégation de La
Présidente-Directrice Générale
de La Française des Jeux

Charles LANTIERI

Le Directeur Général
de La Pacifique des Jeux

Thierry GABARRET